**L’émergence des Énergies Marines Renouvelables en Méditerranée.**

**Enjeux juridiques et socio-économiques.**

**Marseille, le jeudi 12 mai 2016 (à confirmer)**

**Villa Méditerranée**

*Prenant appui sur l’actualité du projet Provence Grand Large visant l’implantation d’un parc pilote d’éoliennes offshore flottantes à axe vertical au large de Fos, ce colloque visera notamment à faire la lumière sur la façon dont le droit français peut accompagner l’émergence d’une filière EMR en Méditerranée.*

**Projet de programme :**

8h30 – Ouverture

8h50 – Introduction

9h15 – État des lieux et perspectives des EMR en France

* Présentation générale (AO1, AO2…) : intervenant à identifier
* Présentation de l’AMI Flottant, ambitions méditerranéennes dans les EMR
* Présentation de Provence Grand Large
* Ambitions du GPMM

10h30 – Table Ronde 1 : La sécurisation de la filière EMR

* La simplification des procédures d’autorisation des projets EMR et la gestion des recours :
* Loi de transition énergétique, biodiversité, décret EMR
* Retour d’expérience du développement du projet éolien de Saint Nazaire Les solutions apportées par le droit anglais
* Le financement des projets EMR :

12h00 – Pause déjeuner

14h00 – Table Ronde 2 : L’intégration des EMR dans le paysage maritime français : le partage de l’espace maritime

* Les enjeux de droit de la mer
* La planification de l’espace maritime et la conciliation des usages

15h30 – Table Ronde 3 : Le droit des EMR, un nouveau droit industriel intégrant les risques maritimes

* Le droit du travail applicable aux opérateurs d’installations EMR
* Le droit de la sécurité maritime applicable à des méga structures industrielles en mer
* Le risque «engin explosif historique» et le développement des installations offshore
* L’appréhension des risques maritimes par les assureurs

17h30 – Rapport de synthèse